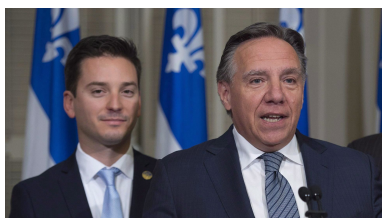


<https://www.pressegauche.org/Le-gouvernement-Legault-laicise-l-oppression>



Le gouvernement Legault laïcise l'oppression

- Politique québécoise - Politique -



Date de mise en ligne : mardi 2 avril 2019

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

La Fédération des femmes du Québec confirme son opposition au projet de loi déposé ce matin par le ministre de l'immigration Simon Jolin-Barrette. Le texte de loi est discriminatoire et survient dans un contexte où les déclarations polémiques à l'égard des femmes musulmanes, sur fond de discours identitaires malsains, se succèdent.

La référence dans le projet de loi à une "tradition civiliste" et à des "valeurs sociales distinctes" est un signal clair de l'approche identitaire toxique du gouvernement Legault dans l'élaboration de ce projet de loi.

Ce projet de loi, voulant mettre de l'avant soi-disant la laïcité de l'État, n'est qu'un passeport institutionnel pour enfermer les femmes musulmanes dans un ghetto sur le plan professionnel et social. Par son projet de loi, la seule chose que le gouvernement Legault propose est une laïcisation de l'oppression des femmes.

Au lieu d'écouter les préoccupations des premières concernées ainsi que les oppositions des acteurs de la société civile, le gouvernement Legault a choisi la voix du populisme et de l'exclusion. Inscrire le principe de laïcité dans un texte de loi, comme nous avons pu le vivre lors de la présentation du projet de loi du gouvernement Couillard, mène à des dérives importantes visant spécifiquement les femmes musulmanes. Ce texte est non seulement porteur de très lourdes conséquences pour les femmes musulmanes mais aussi pour notre État de droit.

Le ministre Simon Jolin-Barrette a aussi annoncé ce matin sa volonté de recourir à la clause nonobstant pour lui permettre d'aller contre la Charte canadienne et québécoise des droits de la personne. L'utilisation de cette clause, dans une situation où il n'y a ni justification, ni urgence d'agir est une attaque directe à l'un des documents fondateurs de notre démocratie, la charte des droits et liberté.

Ce projet de loi n'est fondé nullement sur une logique de promotion de la laïcité mais plutôt sur la base de replis identitaires. Les déclarations polémiques récentes du Premier Ministre François Legault et de la ministre de la condition féminine, Isabelle Charest, à l'endroit de la communauté musulmane en sont l'illustration.

La FFQ rejette en bloc toute instrumentalisation de l'égalité hommes-femmes dans l'élaboration de ce projet de loi. Nous refusons que l'État québécois dicte à des femmes ce qu'elles devraient porter ou non.

Nous nous opposerons à toutes attaques envers les libertés fondamentales de toutes les femmes et l'utilisation de la lutte féministe à des fins discriminatoires.

Dans un contexte où les femmes et hommes musulman-e-s de part le monde, incluant le Québec, font face à des actes terroristes et la violence physique, le dépôt de ce projet de loi démontre la faible compréhension par le gouvernement de ce qu'est la laïcité de l'État et annonce un replis identitaire néfaste pour l'avancement des droits de la personne au Québec. La laïcisation de l'oppression n'est pas une solution.